VITTEAUX

ARRÊTÉ TEMPORAIRE N° 2023-071

PORTANT RESTRICTION DE CIRCULATION

ROUTE DES LAUMES

Le Maire de VITTEAUX,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,
Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,
Vu le code de la route,
Vu le code de la voirie routière,
Vu la demande formulée par l'entreprise RENEVIER TP, ZAE Le Champ Blanc, 21500 FAIN-LES-MONTBARD

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité publique, de réglementer la circulation pendant les travaux de réfection de trottoir au niveau du 22 route des Laumes

ARRÊTE

Article 1er
La circulation route des Laumes sera alternée par feux pendant les travaux à partir du 16 novembre 2023 jusqu'au 16 décembre 2023.

Article 2
Des panneaux réglementaires seront déposés par l'entreprise procédant aux travaux.
L'accès des services de secours ainsi que l'accès du service de collecte des déchets devront être possible pendant toute la durée du chantier. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3
Les nouvelles mesures de circulation seront conformes aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

Article 4
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Vitteaux.
Monsieur le Maire de la commune de Vitteaux, M. le Commandant de la brigade de gendarmerie de Vitteaux, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Copie du présent arrêté sera adressée à : l'entreprise RENEVIER TP, ZAE Le Champ Blanc, 21500 FAIN-LES-MONTBARD

Fait à VITTEAUX, le 14 novembre 2023
Pour le Maire et par délégation, l'Adjoint

Michel RAVAROTTO

MAIRIE DE VITTEAUX
Côte d'Or